

SMA

Le magazine d'information de Saint-Malo Agglomération
n°17 / janvier 2026

magazine

Industrie, artisanat

Imaginer maintenant la zone d'activité de demain



SMA *magazine* Sommaire

Pourquoi l'Agglo
et Transdev vont résilier
le contrat qui les lie

5

En tournée avec
le service d'enlèvement
d'objets à domicile

20

Tarifs, horaires,
animations...
Ce qui va changer
à AquaMalo

16

Une stratégie
pour aider
les entreprises
en recherche
de terrain

6-7

Que faisait
ce scaphandrier
à la station
d'épuration
de Plerguer ?

9

Numéro #17
janvier 2026

De Saint-Guinoux à Cancale,
ils sont les anges gardiens
de la nature

14-15

SMA
magazine

SMA Magazine : magazine d'information
de Saint-Malo Agglomération

Directeur de la publication : Gilles Lurton,

président de Saint-Malo Agglomération

Directrice de la communication : Gaëlle Gouchet

Rédacteur en chef : Benoît Sourd

Rédacteurs : Béatrice Erksen, Fabrice Leprince,
Clémence Levieux

Photo de couverture : Benoît Sourd

Autres crédits photos : SMA (Benoît Sourd,
Clémence Levieux, Luc Graindorge, Marine Sannier),
l'Audiar, Simon Barrau, Javier Belmont, Manuel
Clauzier, Fabrice Leprince

Maquette et mise en page : Quadrat Design

Impression : Média Graphic - Impression 1600 ex

Dépôt légal : janvier 2026

n°17 - ISSN n° 2556-124-3

Pour nous contacter : Saint-Malo Agglomération,

6 rue de la Ville Jégu - BP 11 - 35260 Cancale

Tél : 02 23 15 10 85

Email : abt.communication@stmalo-agglomeration.fr

Web : www.stmalo-agglomeration.fr

À LIRE AUSSI DANS CE NUMÉRO :

10-11 Du grand oral à la remise des prix, revivez Étonnants créateurs.

18-19 Face aux cybercriminels, la partie n'est pas jouée d'avance.

22 Une Maison France services va ouvrir à Miniac-Morvan.

23 Plongez, en podcast, dans l'histoire des digues malouines !



Ce dix-septième numéro est l'ultime parution du mandat politique qui s'achèvera dans le courant du printemps. Une fin de chapitre qui n'est pas synonyme de temps de latence. Bien au contraire. Des dossiers cruciaux pour l'évolution de l'Agglomération et ses 18 communes font l'objet d'un travail aussi essentiel que continu. La stratégie foncière économique est l'un d'eux. Un sujet pointu à première vue mais dont l'intérêt est fondamental : repenser nos zones d'activités pour permettre à nos industries, nos artisans, de s'y installer et d'y prospérer tout en optimisant le foncier à disposition. Deux pages spéciales y sont consacrées.

Booster la vie économique locale, c'est justement le crédo d'Étonnants créateurs. Ce concours, faisant la part belle aux projets innovants, constitue un fabuleux tremplin pour les entreprises naissantes, désireuses de s'implanter et de se développer sur notre territoire. De l'ouverture du cabaret de Madame Simone à Miniac-Morvan à la création, par l'entreprise Biom InnoV, d'un médicament vert pour soigner les plantes malades, les lauréats de cette septième édition ont, une nouvelle fois, redoublé d'inventivité.

Parler du sort des plantes offre une transition toute trouvée pour faire un focus sur notre environnement. L'élaboration participative de l'Atlas de la biodiversité intercommunale, lancée début 2024, se poursuit concrètement. En recensant les espèces locales et en les promouvant auprès du grand public, les anges gardiens de la nature occupent un rôle indispensable dans la valorisation de notre

écosystème. C'est le cas d'Élouan, parti suivre à la trace, les chauves-souris entre Saint-Guinoux et Saint-Benoît-des-Ondes. Ou encore de Déborah, médiatrice à Cancale pour l'association Al Lark qui sensibilise la population à l'hermelle, un ver marin. Tous deux sont mis à l'honneur dans ce numéro.

Et protéger ce qui nous entoure passe évidemment par la préservation de nos ressources naturelles grâce à l'entretien méticuleux de nos stations d'épuration. À celle de Plerguer, un curieux scaphandrier a plongé dans l'un des bassins pour s'assurer que l'eau arrivée ici, provenant de nos toilettes, notre salle de bain ou notre cuisine, soit bien épurée avant d'être rejetée dans la nature. Cet instant insolite est à revivre dans nos colonnes.

Enfin, des changements majeurs dans le fonctionnement des services du quotidien sont dévoilés au fil des pages. Début février, après Saint-Malo et Cancale, une Maison France services ouvrira ses portes à Miniac-Morvan afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Le 16 avril, un nouvel exploitant sera aux manettes d'AquaMalo, à Saint-Jouan-des-Guérets, ce qui entraînera toute une série d'évolutions positives dans l'offre et le fonctionnement de l'équipement. Côté transport, l'Agglomération et le délégataire du réseau MAT ont fait le choix de rompre le contrat qui les lie. Une décision d'importance qui n'empêchera pas les bus de rouler jusqu'au 30 juin 2027, date de la résiliation et de bascule vers un nouveau réseau.

La nouvelle année commence en lecture !

Habitants de La Découverte et Lorette, ils gagnent leur ticket en mer avec un skipper

Des habitants du quartier prioritaire de Saint-Malo ont gagné une sortie en mer avec le skipper malouin Jules Bonnier. Une opportunité unique pour certains d'entre eux qui n'ont jamais, ou presque jamais, navigué sur les eaux de la côte d'Émeraude.

Sept habitants dont cinq du quartier prioritaire de Saint-Malo, lequel s'étend autour de l'hippodrome, ont eu la chance de profiter d'une sortie en mer avec un skipper malouin. C'est Jules Bonnier qui les a accueillis à bord de son tout nouveau bateau le mercredi 17 septembre. En pleine préparation pour la prochaine édition de la Route du Rhum, le sportif de 29 ans avait donné rendez-vous à son équipage d'un jour au port des Sablons. Un premier groupe a vogué au large sur l'heure de midi, par un ciel bleu quasi

dégagé et sous une légère brise. "Des conditions quasi idéales pour naviguer" leur a glissé un Jules Bonnier tout sourire. Accueillant et pédagogue, le Malouin a délivré ses instructions, "parce que lorsqu'on sera en mer, j'aurai besoin de votre aide !"

« Je ne suis jamais allé en mer depuis mon arrivée à Saint-Malo »

Parmi les passagers, Alain, habitant de La Découverte, confiait avant le départ n'être "jamais allé en mer depuis mon arrivée à Saint-

Malo, il y a 10 ans", lui qui a pourtant appris à "naviguer en Optimist tout gamin, quand je vivais en Alsace". Il est accompagné de Pascal, résident de l'Étrier, aux côtés duquel il siège au conseil citoyen des habitants du quartier prioritaire, une instance participative à l'échelle de leur lieu de vie. Les deux Malouins se sont vu offrir cette petite échappée en remerciement de leur investissement quotidien.

Histoire quelque peu différente pour Malone, 9 ans, qui habite La Guymauvière. L'enfant a gagné son ticket à bord à l'occasion d'un tirage au sort qui s'est déroulé le 18 juillet au Pôle jeunesse de la rue Salvador Allende. Jules Bonnier y tenait un temps de rencontre et d'échange autour de sa profession.



Trois des huit passagers ayant embarqué à bord du Solano, le bateau sur lequel navigue Jules Bonnier.

L'écolier fait partie du second groupe encadré par le skipper. Malgré le stress qui s'emparait de lui à l'idée d'effectuer la première sortie en mer de sa vie, le garçon tenait absolument à vivre cette expérience unique. Une appréhension vite surmontée puisque Malone a été le premier de l'équipage à barrer seul le bateau de Jules ! Sa voisine Héloïse maîtrisait, elle, davantage les codes du monde marin. L'adolescente de 11 ans, de Lorette, évolue dans un club de voile et rêve de devenir la future Florence Arthaud. Un voyage à deux pas de chez eux pour un dépaysement total. Et un retour sur terre, la tête pleine de souvenirs iodés. "Je n'avais jamais vu Saint-Malo sous cet angle. Qu'est-ce que c'est beau", s'en est ému Alain.

L'Agglo à la manœuvre

Cette sortie a été conjointement initiée par le service politique de la ville et la direction de l'animation territoriale et des relations institutionnelles de l'Agglomération. L'objectif : encourager l'accès à la mer des habitants du quartier prioritaire grâce au skipper Jules Bonnier, partenaire de la collectivité et de Rennes Métropole dans le cadre de sa préparation pour l'édition 2026 de la Route du rhum.

Malone, 9 ans, a vécu sa première sortie en mer.



Pourquoi le contrat liant l'Agglo à l'exploitant du réseau MAT va être résilié

La collectivité et le délégataire aux transports publics, Transdev, ont décidé d'un commun accord de rompre le contrat qui les lie. Une annonce faite alors qu'une médiation est actuellement engagée auprès du tribunal administratif de Rennes.

Face aux multiples remontées d'usagers mécontents, aux difficultés constantes recensées sur le réseau et à l'impossibilité juridique de les dépasser, l'Agglomération et Transdev ont tranché. Les deux mois de discussion, menées dans le cadre d'une médiation, ont débouché sur le principe d'une résiliation du contrat de délégation de service public en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2024. L'annonce a été faite le 11 décembre par le président de Saint-Malo Agglomération, Gilles Lurton, en séance du conseil communautaire. Une décision de principe qui s'inscrit dans un cadre particulier et qui aura des incidences. Explications.

Comment s'est déroulée la médiation et quelles conclusions en ont été tirées ?

Face aux difficultés rencontrées, l'Agglomération et Transdev ont choisi conjointement d'entrer en médiation. Ainsi, et comme précisé par Gilles Lurton, « le tribunal administratif a nommé un médiateur, une personne chargée de faciliter les discussions entre la collectivité et le délégataire. Il avait aussi pour tâche de nous aiguiller, si possible, vers les meilleures solutions visant à résoudre les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. » Les différents pourparlers ont abouti sur une évidence : aucune voie de sortie ne serait possible sans apporter une modification substantielle au contrat. « Or, cela est réglementairement impossible » a vite



tempéré le président avant de dévoiler le chemin emprunté, celui « d'un principe de résiliation conventionnelle du contrat ».

Quels sont les dysfonctionnements que rencontre le service ?

Ils sont de plusieurs natures et impactent les utilisateurs à des degrés différents. Le transport à la demande ne fonctionne pas de manière optimum, notamment en ce qui concerne la réservation en ligne et la prise de contact avec la centrale d'appel. Des retards dans les parcours ont également été signalés et un déficit de communication vis-à-vis des voyageurs constaté.

Quand la résiliation du contrat prendra-t-elle effet ?

« Elle sera fixée au 30 juin 2027 » a répondu Gilles Lurton. Pourquoi un tel délai ? Car « c'est le temps nécessaire pour que l'Agglomération puisse

mettre en place un nouveau système de gestion des transports sur son territoire », a poursuivi le président. Le renouvellement, au printemps, des élus siégeant au conseil communautaire permettra à ces derniers de façonner, ensemble, le service qui succèdera à l'existant. Que les usagers soient donc rassurés, il n'y aura pas d'arrêt du réseau. La transition se fera naturellement grâce à « l'engagement de la société Transdev de nous laisser le temps de régler les conditions de sortie du contrat actuel tout en permettant à la nouvelle mandature de faire ses propres choix » a résumé Gilles Lurton.

L'offre de transport, dans sa forme actuelle, est-elle vouée à disparaître ?

Comme expliqué précédemment, il est évidemment trop tôt pour affirmer s'il sera fait table rase, ou non, de toutes les nouveautés déployées depuis janvier 2025. Tout en listant les points noirs qui ont entraîné la résiliation du contrat, Gilles Lurton a également relevé ce qui a mieux fonctionné. L'élu s'est dit « convaincu que le système de transport à la demande, qui a été mis en place, a su trouver sa place sur le territoire », ajoutant « qu'un certain nombre d'usagers sont très heureux aujourd'hui de pouvoir l'utiliser ». L'élu a également mentionné comme progression « une meilleure connexion avec les zones d'emploi » ou encore « la fin des zones blanches dans les secteurs urbains ».

Une nouvelle stratégie pour aider les entreprises en recherche de terrain,

Après de très bonnes années de commercialisation des zones d'activités, le contexte s'est complexifié, mêlant raréfaction des terrains d'implantation et évolutions réglementaires de l'extension urbaine. En réaction, l'Agglo a élaboré toute une stratégie relative à ce foncier économique. Explications.

C'est un défi majeur pour tout territoire attractif. Comment continuer d'accueillir de nouvelles entreprises et permettre le développement de celles déjà implantées, alors que le foncier disponible se fait plus rare ? Une équation que l'évolution des réglementations en matière d'urbanisation est venue complexifier (lire page 8). Directement concernée, l'Agglo a établi un plan d'action : la stratégie foncière économique. Pas question ici de réinventer la roue, ni de se rêver en pro du Tetris. La collectivité s'associe aux méthodes déjà employées par d'autres territoires. Récemment, Rennes Métropole et Dinan Agglomération ont adopté les mêmes mesures.

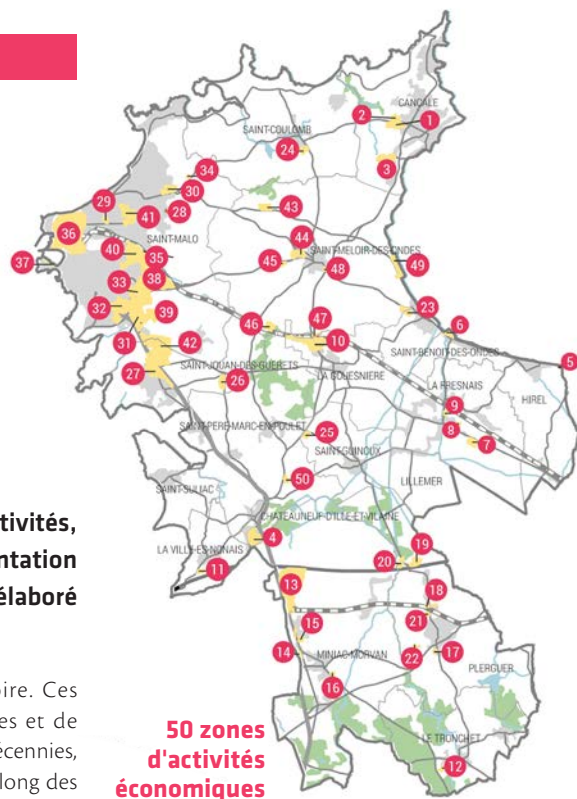
1. Un inventaire complet des sites

Entre 2021 et 2023, la collectivité, épaulée par l'Audiar (Agence d'urbanisme de Rennes, NDLR), a effectué un inventaire des 50 zones

d'activités économiques du territoire. Ces sites faits d'entrepôts, de commerces et de bureaux fleurissent depuis plusieurs décennies, principalement en sortie de ville et le long des voies rapides. Atalante à Saint-Malo/Saint-Jouan-des-Guéréts et Actipôle à Miniac-Morvan en sont des exemples parlants. L'inventaire a révélé que cette constellation de zones où éclosent et murissent plus de 1 700 entreprises consomme près de 800 hectares de foncier, soit l'équivalent de 110 terrains de football.

2. Travailler sur l'existant

Ce bilan tiré, il y avait nécessité à repenser l'existant avant de partir en quête de parcelles inoccupées. Optimiser l'espace dans les zones actuelles constitue le premier levier de la stratégie foncière économique. À l'heure où la densification prime sur l'extension urbaine, le modèle de la petite entreprise encerclée de grands terrains



50 zones d'activités économiques

n'est plus envisageable. Un meilleur équilibre de ce foncier favorisera l'installation de nouvelles activités et la croissance de celles déjà ancrées sur le territoire.

3. Disposer de réserves pour agrandir les zones

En parallèle, l'Agglo a déterminé une certaine surface de terrains qui pourra être utilisée pour l'extension des principales zones d'activités : 12 hectares entre 2021 et 2030 puis 30 hectares entre 2031 et 2040. Feu vert pour des agrandissements donc mais stop aux créations de nouveaux sites d'importance. De futures zones de taille plus modeste, essentiellement dédiées à l'artisanat, pourront à l'inverse voir le jour. Celles-ci, dites de proximité, bénéficient, elles aussi, d'une réserve foncière. Sur la décennie 2021-2030, 10 hectares ont ainsi été programmés pour étendre la zone Bel Event à Saint-Coulomb, de La Madeleine à Saint-Méloir-des-Ondes, du Mesnil à Plerguier ou encore de la Bretonnière à Cancale.

Un arsenal d'outils

La stratégie foncière économique se décompose en une multitude d'initiatives : de la veille foncière à la sensibilisation auprès du monde économique ou encore à la coopération renforcée avec les structures intervenant auprès des entreprises. Ce sont en tout 14 actions qui ont été définies.

L'Agglo fait de cette stratégie foncière un chantier charnière de ses actions en matière de développement économique.



« Montrer aux entreprises qu'on peut faire différemment et mieux »

Alain Bénesteau dirige l'Audiar, l'agence d'urbanisme de l'aire rennaise chargée, notamment, d'épauler l'Agglo dans l'élaboration de sa stratégie foncière. Expert des sujets relatifs à l'aménagement du territoire, il défend une refonte en profondeur des zones d'activités économiques. Entretien.

Quels sont les grands enjeux du foncier économique breton ?

La Bretagne est la deuxième région la plus consommatrice de terres agricoles, forestières ou naturelles, que ce soit pour l'économie, l'habitat ou les infrastructures. Cet étalement urbain a constitué le principal moteur de l'aménagement depuis le milieu du XX^e siècle. Le sujet du foncier économique dépasse ainsi son seul cadre et s'inscrit dans une question plus globale de réduction du grignotage des terres ceinturant les villes. L'artificialisation des sols a des effets catastrophiques sur notre environnement. Elle favorise le réchauffement climatique, détériore la biodiversité et génère des inondations... Il faut, dès lors, repenser notre manière d'aménager la ville et, par conséquent, les lieux d'accueil dédiés aux activités économiques.

Comment imaginez-vous la zone d'activité de demain ?

Avec de la desserte de transport en commun, de la mobilité douce, des bâtiments et parcelles végétalisés... Ce sont des attentes fortes des salariés. Beaucoup de zones d'activités, sorties de terre dans les années 60 ou 70 sont aujourd'hui très vieillissantes et ne répondent pas du tout à ces besoins. Les bâtiments, souvent obsolètes, doivent être adaptés à la hausse des températures et moins consommateurs en énergie avec, par exemple, le recours à des panneaux photovoltaïques sur toit. Les nouveaux bâtiments ou les rénovations d'entrepôts et d'ateliers devront privilégier la verticalité. Il sera nécessaire d'optimiser le foncier sous-utilisé, des locaux vacants aux terrains surdimensionnés.

L'Audiar va conduire une étude sur trois zones de l'Agglo : la ZI Nord à Saint-Malo, l'Outre à La Gouesnière et La Beuglais à Saint-Mélor-des-Ondes. En quoi consiste-t-elle ?

À travers ces trois cas particuliers, nous cherchons à déterminer quels seront les principes de densification et de renouvellement qui



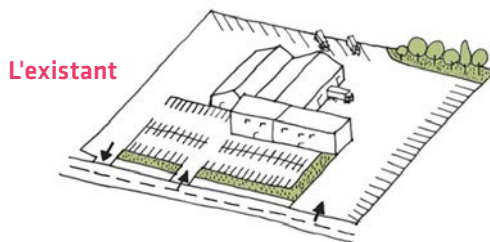
Alain Bénesteau est le directeur de l'Audiar, l'agence d'urbanisme de l'aire rennaise, à l'intérieur de laquelle sont situées plusieurs communes de l'Agglo.

pourront être opérés et reproduits sur d'autres zones de l'Agglo. On dresse un diagnostic des opportunités d'optimisation à partir des espaces et locaux vacants ou obsolètes, des parcelles susceptibles d'être vendues, des parkings ou voiries surdimensionnés... À partir de là, plusieurs scénarios sont ébauchés. Leur mise en œuvre par l'Agglo pourra passer par l'utilisation d'outils et de dispositifs réglementaires.

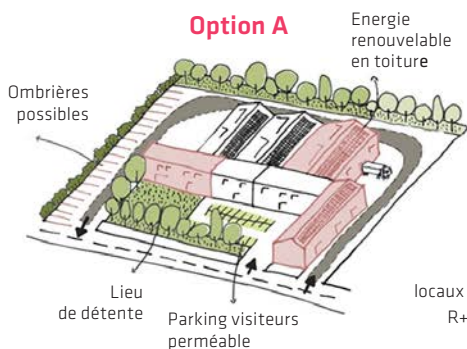
Quels types de solutions pourraient être appliquées ?

Deux entreprises voisines pourraient accepter de reconfigurer les terrains qui leur appartiennent pour permettre à une troisième société de s'installer. Des rangées de parkings pourraient être mutualisées et remplacées par du stationnement en silo. Ce qu'on veut, c'est montrer aux entreprises qu'on peut faire différemment et mieux, sans construire de nouvelles zones sur des terres agricoles.

TROIS SOLUTIONS POUR UN CAS CONCRET



L'existant



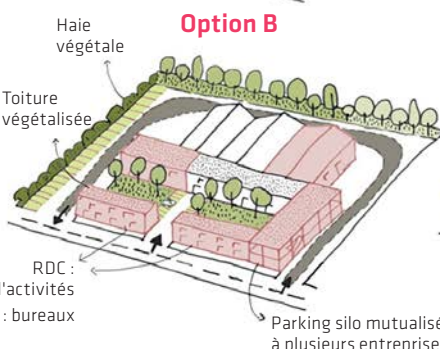
Option A

Energie renouvelable en toiture

Ombrières possibles

Lieu de détente

Parking visiteurs perméable



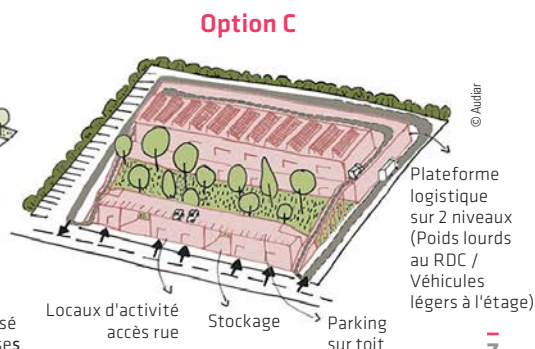
Option B

Haie végétale

Toiture végétalisée

RDC : locaux d'activités
R+1 : bureaux

Parking silo mutualisé à plusieurs entreprises



Option C

Plateforme logistique sur 2 niveaux (Poids lourds au RDC / Véhicules légers à l'étage)

Locaux d'activité accès rue

Stockage

Parking sur toit

© Audiar

Habitat, commerce, mobilité...

Ce document qui projette l'Agglo en 2050

Façonner le devenir de l'Agglo, c'est ce qui transparait à la lecture du Schéma de cohérence territoriale. Mieux connu sous l'appellation SCoT mais encore mal appréhendé par une très large partie de la population, ce document phare aborde pourtant des thématiques majeures du quotidien.

Huit ans après son adoption, le Schéma de cohérence territoriale, qui rayonne à l'échelle des 70 communes du Pays de Saint-Malo, doit passer par la case révision. L'occasion de réexpliquer tout son intérêt.

De quoi parle précisément le SCoT ?

C'est un document de planification établi pour une vingtaine d'années et qui offre une vision à l'horizon 2050 sur des sujets au cœur de notre quotidien : habitat, économie, mobilité, biodiversité, patrimoine et paysage. L'enjeu ? Permettre un développement cohérent à l'intérieur des villes et villages, mais aussi entre communes, au regard des impératifs écologiques, économiques et démographiques. Le SCoT tient compte du vieillissement de la population, du développement du numérique ou encore des changements climatiques.

À quoi ressemblera l'Agglo en 2050 ?

Le SCoT distingue les communes par niveaux d'armature. Ville la plus peuplée et la mieux pourvue en emplois et services, Saint-Malo est qualifiée de « pôle majeur ». Elle est donc amenée à accueillir plus de nouveaux habitants que ses voisines à condition de se densifier et de favoriser la mixité sociale. Cancale et Saint-Jouan-des-Guérets, qui forment toutes deux le « pôle structurant » sont les mieux dotées en matière d'équipements après Saint-Malo. Elles connaîtront une évolution analogue à cette dernière, mais à un degré moindre. Enfin, dans le « pôle périurbain et rural », qui

englobe les 15 autres communes de l'Agglo, les implantations de commerces et services de proximité seront davantage encouragées. L'accueil de la population ainsi que la densification y seront plus modérés. Mais cela reste à nuancer en fonction de leur taille, de leur niveau de desserte et de services, de leur positionnement géographique. Lillemer n'est pas destinée à rencontrer le même développement que Miniac-Morvan qui compte près de 12 fois plus d'habitants qu'elle.

Faudra-t-il freiner l'urbanisation ?

Le schéma incite à restreindre drastiquement la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. À l'échelle du Pays de Saint-Malo, ce sont 778 hectares qui ont été urbanisés entre les années 2010 et 2020. Seuls 461 hectares maximum pourront l'être sur la décennie 2021-2030, puis 231 hectares entre 2031 et 2040 et enfin 115 hectares entre 2041 et 2050. Comment organiser dès lors l'arrivée de nouveaux habitants et assurer le maintien de ceux déjà présents ? En densifiant les centres-villes et centres-bourgs et en reconstruisant, notamment, sur l'existant. Aux lotissements avec leurs rangées de maisons



Habitat, commerce, environnement, mobilité sont autant de sujets sur lesquels se penche le SCoT.

individuelles et de grands jardins seront préférées des constructions à usage collectif à un ou deux étages sortis de terre sur de plus petites parcelles.

Les communes sont-elles obligées de respecter les préconisations du SCoT ?

Elles devront mettre leur plan local d'urbanisme en comptabilité avec le SCoT d'ici le 22 février 2028 sous peine de se voir interdire la délivrance de nouveaux permis de construire.

Scannez le QRCode pour consulter le SCoT en vigueur



Pourquoi le SCoT doit-il être révisé ?

Plusieurs bouleversements nationaux et locaux ont imposé une révision du document. C'est d'abord l'intégration de nouvelles réglementations, notamment la loi Climat et Résilience qui fixe un cap fort : en 2050, pour un hectare urbanisé, un hectare devra être rendu à la nature. C'est aussi la prise en compte, sur le territoire du Pays de Saint-Malo, de la création

de la commune nouvelle de Mesnil-Roch et de la sortie du Pays de celle de Beausais-sur-Mer. À l'issue d'un travail collectif mêlant diagnostics, projet politique et consultation du public, un commissaire-enquêteur a récemment donné son feu vert à cette révision. Les élus siégeant au Pays l'ont officiellement adoptée le 19 décembre 2025.

Plerguer :

20 000 lieues sous les eaux de la station d'épuration

À Plerguer, un scaphandrier s'est immergé dans un des bassins de la station d'épuration. Une opération aussi insolite qu'essentielle. Reportage.

Un scaphandrier bordeaux au casque orange descend un à un les barreaux de l'échelle et s'enfonce doucement dans les profondeurs des eaux noirâtres. Il n'est plus relié à la surface qu'à l'aide de câbles lui permettant de respirer et de communiquer avec le monde terrestre. Sa mission ? Guider le futur travail des équipes restées à la surface.

Nous ne sommes pas dans un roman de Jules Verne ni dans une bande dessinée de Tintin mais bien à la station d'épuration de Plerguer. 14 ans après sa création, cette dernière a fait l'objet d'une intervention inédite : le renouvellement des diffuseurs d'air de son bassin d'aération. Plus simplement, cette opération vise à propager de l'oxygène dans les eaux usées de la station, celles-là mêmes qui proviennent de nos toilettes, douches et cuisine et sont acheminées, par canalisations, depuis notre domicile. Ce procédé favorise le développement de bactéries qui viennent se nourrir de matières polluantes et participent activement au bon traitement de l'eau. Une mécanique indispensable car dans une station d'épuration, ce qui rentre sale doit être épuré avant rejet dans la nature.

Nettoyage à 6 mètres de profondeur

À entreprise exceptionnelle, moyens et méthodes de travail exceptionnels. Trois équipes ont été mobilisées : le scaphandrier et ses deux coéquipiers restés à quai, les techniciens de l'assainissement et un grutier.

Le plongeur, engoncé dans sa combinaison d'une quinzaine de kilos — rien que ça — cure d'abord le fond du bassin situé 6 mètres plus bas. Il place des repères et attache la structure qui maintient les diffuseurs d'air à changer. Celle-ci est ensuite extirpée hors de l'eau à l'aide de la grue. Après le remplacement des diffuseurs, la structure effectue le parcours inverse. Le scaphandrier la réceptionne et vérifie la bonne installation du dispositif.



Le scaphandrier est descendu dans un bassin de la station d'épuration de Plerguer.

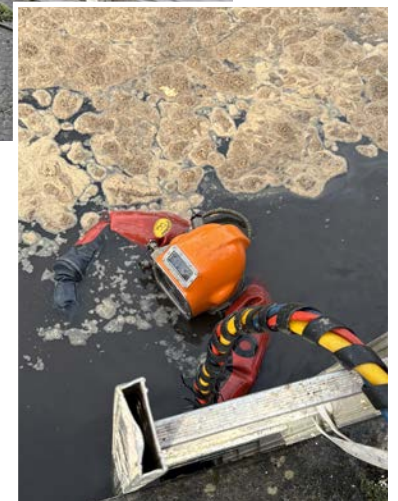


Le scaphandrier communique avec son équipe via une radio.

Une plongée à l'aveugle

Et comme si la manipulation n'était pas assez ardue, la difficulté monte encore d'un cran pour le plongeur. L'homme-grenouille fait tout à l'aveugle et donc uniquement au toucher ! Impossible d'y voir clair dans ce qui s'apparente davantage à un bouillon de culture qu'à des eaux cristallines. De quoi en refroidir plus d'un mais pas lui, ni son équipe présente pour veiller à sa sécurité. Ils communiquent d'ailleurs ensemble à l'aide d'une radio portative de chantier, massive, dont le son émis est d'une netteté bluffante.

Une fois la tâche accomplie, le scaphandrier cède la place aux techniciens et au grutier, lesquels travaillent de concert, depuis l'extérieur, pour ôter les membranes vieillissantes et les remplacer par de nouvelles. Du travail d'orfèvre. À quand la prochaine immersion ?



Le plongeur descend jusqu'à 6 mètres de profondeur afin de mener à bien l'opération.

Concours Étonnants créateurs : quand les entrepreneurs passent le grand oral

Jeudi 20 novembre, la Faculté des métiers de la CCI accueillait le concours Étonnants créateurs. Vingt-trois entreprises ont été présélectionnées pour cette 8^e édition, ouverte aux projets innovants. L'occasion de vivre, aux côtés de l'un des trois jurys, le plaidoyer de ces entrepreneurs en devenir.

C'est un peu comme repasser l'oral du Baccalauréat. On trépigne, vissé à sa chaise dans une salle d'attente. Le regard se mêle à celui d'autres candidats dans lequel se lit ce déroutant mélange de stress et d'adrénaline. On échange quelques mots puis vient le moment de l'appel. L'heure de pénétrer dans l'arène a sonné.

A l'intérieur de la salle du jury n°2, ils sont 16. Seize experts du monde de l'entreprise, les yeux rivés vers le premier candidat de la matinée. Lui entre souriant, d'un pas certain. Barbe fournie et lunettes, l'homme veut « révéler le plein potentiel des algues marines ». Il dévoile, sans chanceler, son concept de « culture en bassin à terre qui permet de produire à l'année sans impact sur le littoral et avec une traçabilité forte ». Le gong retentit vite. 10 minutes, c'est le maximum de temps dont dispose le candidat pour son pitch. Une durée identique à celle dont bénéficie le jury pour le questionner. Et ça fuse : « Quel est le réseau de distribution prévu ? », « C'est

bio ou pas ? », « En chiffre d'affaires, ça représente quel volume d'algue ? ». Issus du BTP, de la finance ou de la communication, les jurés se complètent par la singularité de leurs profils.

Du cabaret au caddie de golf radiocommandé

Durant toute la matinée, c'est la valse des candidats et la découverte de projets aux antipodes les uns des autres. Une sémiante cheffe d'entreprise et circassienne vient défendre, au rythme d'un discours ciselé, son « cabaret haut-de-gamme » dont l'ouverture est prévue en décembre. Énergique et solaire, la trentenaire a monté, avec son compagnon « une scène ronde à 360 degrés pour que le public soit au plus près des artistes de cirque ».

Même jovialité communicative pour cet

entrepreneur venu équipé d'un objet sur deux roues qu'il camoufle. C'est un caddie de golf en carbone dont l'atout majeur est révélé lorsque son créateur fait coulisser le chariot. « Et voilà, vous pouvez voir qu'il fonctionne à l'aide de quatre roues motrices. Il est ultra compact, léger et radiocommandé ». Le cinquantenaire extirpe alors de sa poche une zapette permettant de diriger à distance l'objet, alimenté par une batterie. L'une des huit innovations parmi lesquelles les examinateurs ont la lourde tâche de trancher. C'est à huis clos que les jurés s'apprennent à écrire, ensemble, le nom des futurs Étonnants créateurs.



Les 23 candidats ont été répartis entre trois jurys : deux consacrés à la création d'entreprise et un dernier au potentiel de développement.

« Attention à ne pas élire un projet trop fragile »

Pour les examinateurs, bienveillants à l'adresse des huit créateurs qui ont pitché devant eux, l'exercice est stimulant. Mais il relève aussi du dilemme quand vient l'instant de désigner les vainqueurs. Entrent en balance des critères prédéfinis autour de la viabilité économique ou encore du caractère innovant du projet mais aussi une part d'affect, naturellement. Les membres du jury doivent élire deux lauréats, un pour le premier prix, celui de la « création d'entreprise » et un autre décerné au « coup de cœur » des jurés. Chacun remplit une grille de notation. Les résultats, passés à la moulinette, donnent une moyenne et un classement. « Ces notes sont une orientation, pas un avis définitif », prévient l'un des participants. Les débats s'engagent alors. Et si le choix pour l'un des prix ne crée pas dissension, pour l'autre, ça bataille. « Doit-on favoriser le projet qui a le plus fort potentiel pour le territoire ou l'entrepreneur qui est le plus dans le besoin ? » s'interrogent plusieurs jurés. « Il me paraît difficile de récompenser celui ou celle qui a terminé en 5^e ou 6^e position », tempère l'un d'entre eux. « Attention à ne pas élire un projet trop fragile », embraye un autre. Tous finissent par s'accorder, sans regret. Fumée blanche, les votes sont clos !

Découvrez les 7 lauréats du concours !

À Saint-Malo, L'hôtel Le Nouveau monde a fait salle comble ce lundi 15 décembre. L'Agglomération, la CCI et l'association Si tous les ports du monde, y dévoilaient les noms des lauréats du concours Étonnants créateurs que les trois entités coorganisent. Un événement toujours aussi stimulant venant mettre à l'honneur les entrepreneurs innovants qui s'apprentent à démarrer ou développer leur activité sur notre territoire. La soirée s'est achevée, forcément en sourire, par la remise des trophées et des chèques, la dotation globale de 90 000 euros ayant été répartie entre les différents vainqueurs de cette 8^e édition.

UNDA, Gwendoline Hernot, **prix Création d'entreprise, jury n° 1**

UNDA élabore un navire autonome, assisté par l'intelligence artificielle, dédié à la récupération de l'énergie par vagues. Elle se positionne ainsi comme l'une des premières centrales énergétiques marines mobiles, capable de produire et stocker de l'électricité avant de la redistribuer en mer ou à terre.



BIOM INNOV, Aude Bernardon-Mery, **prix Création d'entreprise, jury n° 2**



Biom InnoV met au point des médicaments verts pour lutter contre les maladies des plantes, c'est-à-dire des solutions novatrices de biocontrôle formulées à partir d'extraits de végétaux, offrant aux agriculteurs des alternatives aux produits phytosanitaires conventionnels (pesticides).

LABEKO, Camille Hautefaye et Paul Hignard, **prix Potentiel de développement, jury n° 3**

Labeko assure la maintenance de parcs de micro-casques, la revalorisation du petit matériel IT et présente un catalogue d'articles reconditionnés. Pour cela, Labeko conçoit et développe des produits innovants, des pièces détachées et imagine des solutions sur mesure pour un numérique plus responsable.



AUX BAINS FRANÇAIS, Myriam Smati, **prix Coup de cœur, jury n° 1**

Aux bains français propose des pièces conçues à Saint-Malo et tissées en France : draps de plage, serviettes de bain et poncho-cabines. Par la structure innovante du tissage, ils sont légers, absorbants et séchent très vite.



MADAME SIMONE, Diane et Yanel Morales, **prix Coup de cœur, jury n° 2**

Madame Simone est un cabaret haut de gamme qui réinvente le dîner-spectacle : tables autour d'une scène centrale, proximité avec les artistes et 1 h 30 de spectacle (danse, acrobaties, chant et effets visuels) avec une cuisine raffinée à base de produits locaux.



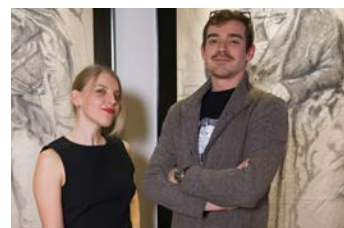
DOMELIOR, Juliette Guyomarc'h, **prix Coup de cœur, jury n° 3**

Domelior simplifie l'adaptation du logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap. L'entreprise dispense un accompagnement comprenant un diagnostic réalisé par un ergothérapeute et l'envoi d'une synthèse avec les solutions préconisées et leur coût moyen, les aides financières et le référencement de sociétés locales pour les travaux ou la livraison de matériel médical. Domelior commercialise également un logiciel à destination des ergothérapeutes.



YKSER, Grégoire Clamart et Morgane Rocheteau, **Prêt d'honneur de la plateforme Initiative Pays de Saint-Malo**

Ykser conçoit des expériences immersives grâce aux technologies de réalité étendue et fournit une expertise artistique et technique en réalité mixte. Ykser allie art et technologie pour déployer des dispositifs ludiques et interactifs innovants, des expériences immersives, poétiques et des jeux vidéo narratifs en réalité mixte (mêlant réel et virtuel).



À Saint-Malo, la chasse aux Cryptors est ouverte !

Le jeu de chasse et de collection Cryptors in the City a débarqué à Saint-Malo en décembre, avant de partir à l'abordage vers d'autres sites de la Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel. La nouvelle expérience touristique va irriguer l'ensemble du territoire.

Cinq cryptors, ces personnages de street art, ont investi la cité corsaire. Comme Deauville, Angers ou le château de Chantilly, la Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel a été séduite par le concept novateur de Cryptors in the city qui dépoussière la signalétique touristique, et la complète. Armés d'un smartphone et d'une application gratuite, les chasseurs — habitants, visiteurs, enfants à partir de huit ans, adultes — partent à la découverte des œuvres de pixel art cachées en ville. Ces figures issues de l'histoire locale ou du patrimoine naturel sont dissimulées près des sites d'intérêt auxquels elles renvoient : la plage du Sillon pour le brise-lame, le manoir de Limoëlou pour Jacques Cartier... Le but : les trouver, les capturer, les collectionner, jouer et discuter avec elles. Créé en 2024, « le jeu fait découvrir d'une nouvelle façon, via un personnage qui prend vie, l'histoire et le patrimoine d'une ville ou d'un site, explique Guillaume Mazurage



Le personnage d'Anne de Bretagne a été dessiné par Guillaume Mazurage, le directeur artistique.

alias Mazu, dessinateur des personnages à l'identité graphique affirmée et directeur artistique de la startup Cryptors studio. Il amène l'univers, le design, l'expérience de jeu du gaming* dans des lieux où on ne s'attend pas à le trouver. Il connecte les publics avec le patrimoine qui les entoure. »

Discuter par texto avec les personnages

Trouvés et scannés, les cryptors délivrent des informations « de façon beaucoup plus fun qu'un panneau que personne ne lit. On a imaginé le concept qu'on aurait aimé avoir lorsqu'on était enfants et que nos parents nous emmenaient dans les musées », sourit Louis de Carolis, cofondateur et président de la startup. Cerise sur le cryptor : répondre convenablement à des quiz débloque une IA nourrie au savoir académique qui permet



Jacques Cartier fera partie des cryptors à trouver.

de discuter par texto avec certains personnages. « Le challenge passionne les plus jeunes, amusés de participer à une chasse au trésor en utilisant les outils numériques qu'ils affectionnent ; il attire aussi des publics éloignés du patrimoine historique », constate Louis de Carolis. Et les plus âgés ? « Ils adhèrent ! Le jeu très accessible permet

de partager un bon moment avec les enfants, les petits-enfants. C'est un pont entre les générations. »

* pratique du jeu vidéo



Louis de Carolis (à gauche) et Guillaume Mazurage sont les créateurs du jeu de chasse et de collection Cryptors.

À Cancale au printemps !

« Cryptors in the city personifie parfaitement la stratégie de la Destination : amener les habitants et les visiteurs à découvrir et à vivre l'ensemble du territoire, toute l'année, dit Véronique Chauveau Lefebvre, sa directrice. D'ici 2028, 40 personnages seront créés, dont 15 pour les communes de Saint-Malo Agglomération. » Cinq ont été lancés à Saint-Malo pour booster la campagne : « il était important de commencer par un endroit connu pour attirer une communauté de joueurs. Ils seront ensuite enclins à parcourir la destination pour capturer d'autres personnages. » Cinq cryptors vont être installés à Dol-de-Bretagne et ses alentours en février, cinq à Cancale et ses environs à Pâques, cinq autour de la Bretagne romantique avant l'été. Le jeu n'est pas l'apanage de la Destination : « les acteurs publics et privés peuvent commander un ou plusieurs personnages liés à leur activité », poursuit la directrice. Ils intégreront ainsi un réseau qui s'étoffe, puisque l'application* permet de chasser tous les cryptors de France et de Navarre.

*Application téléchargeable gratuitement dans l'App store et sur Google play

Vivre et grandir dans l'Agglo : trois jeunes en parlent

Ils habitent Saint-Jouan-des-Guérets, Saint-Coulomb ou Lillemer. Leur vie c'est le foot avec les copains, le VTT sur bosses ou les colonies de vacances. Mais qu'attendent-ils vraiment du territoire ? L'Agglo est allée à leur rencontre.

Arthur, 11 ans, Saint-Coulomb



Guidon en main et casque de vélo vissé sur la tête, Arthur enchaîne les bosses du pumptrack de Saint-Père-Marc-en-Poulet. C'est ici que le Colombanais de 11 ans perfectionne sa pratique du VTT, en complément des 20 kilomètres de sortie qu'il effectue « tous les samedis ». Le sport c'est du sérieux ! Surtout quand il est une occasion de « retrouver mes copains », pour reprendre les mots d'Arthur. Le rendez-vous est habituellement fixé au stade de foot de Saint-Coulomb où le garçon verrait bien « un skate-park ou un espace pour les jeunes ».

Des idées pour animer et faciliter la vie des collégiens comme lui, Arthur n'en manque pas. Pour se déplacer notamment : « Ce serait bien de pouvoir prendre le bus avec son vélo ou sa trottinette car on n'a pas toujours le droit », regrette-t-il, confiant être souvent amené par ses parents, en voiture, jusqu'à ses activités de loisirs.

Marius, 15 ans,
Saint-Jouan-des-Guérets

Le transport est une préoccupation tout aussi centrale pour Marius, 15 ans, rencontré sur le parking de la piscine AquaMalo où il vient chercher son VéloMat « en attendant l'arrivée d'une station dans le bourg de Saint Jouan ». Le Jouannais plaide en faveur "d'un minibus" supplémentaire pour les activités des jeunes sur notre commune.

Comme Arthur, Marius passe régulièrement une tête du côté du stade où il y « pratique le foot. Depuis peu, on joue sur un terrain en synthétique, c'est cool ! ». Avec ses parents et ses frères il profite des activités culturelles des théâtres de Saint-Coulomb et Miniac-Morvan ainsi que des concerts de la Nouvelle Vague. Et quand viennent les vacances, c'est à l'espace jeunes l'Ados'Sphère qu'on le retrouve, en habitué des lieux qu'il est depuis ses 11 ans. L'adolescent est également impliqué dans le pilotage du site : « il y a 6 mois, j'ai rejoint le conseil d'administration », dévoile-t-il. Un garçon investit donc, autant qu'il est attaché à son territoire. Marius pense déjà à l'après lycée, « j'aimerais faire un BTS de management, si possible à Saint Malo et surtout rester vivre dans la région. »



Diane, 19 ans, Lillemer



Son train vient tout juste d'arriver à quai. Revenue d'une semaine rennaise, Diane foule l'esplanade de la gare de Saint-Malo avant de filer à Lillemer, là « où j'habite avec ma mère depuis 10 ans ». Interrogée sur ce qu'une jeune femme de son âge attend du territoire, elle répond sans ambages : « une structure locale dédiée aux jeunes malades ». Et par jeunes malades, Diane veut parler de santé mentale, sujet qui la concerne tout particulièrement et sur lequel elle se livre sans pudeur : « Je me sentais différente depuis longtemps. J'avais des routines, une fatigabilité et des périodes dépressives. J'ai dû arrêter mes études à cause de cela. Très récemment, j'ai appris, enfin, que je souffrais d'un déficit de l'attention et de troubles du spectre autistique. » Une prise de conscience salutaire qui lui a permis d'entamer un traitement médical et de trouver de nouvelles vocations : « Mes problèmes ne m'ont pas empêchée d'obtenir le BAFA en 2024 puis le brevet de surveillant de baignade en avril », relate celle qui a pu exercer en colonie de vacances et centre de loisirs l'été dernier. La suite, elle l'imagine bien en service civique, en attendant de reprendre ses études « à la rentrée prochaine ».

Pourquoi leur avis nous intéresse

Saint-Malo Agglomération s'est dotée, en 2025, d'une compétence Projets de solidarités, au cœur de laquelle la jeunesse constitue une priorité. Cette initiative est née de la volonté des communes de renforcer les actions en faveur du lien social. Mieux connaître les attentes des jeunes est un enjeu central : leurs idées et leurs regards sont essentiels pour construire le territoire de demain. L'Agglo ira, en 2026, à leur rencontre.



Ils sont les anges gardiens de la nature

De la chauve-souris au ver de mer, le territoire regorge d'une biodiversité plurielle, précieuse mais fragile. Pour mieux la connaître, la valoriser et surtout la protéger, les anges gardiens de la nature y mettent du leur.

« Chiroptérologue ». Non, il ne s'agit pas d'un énième juron du capitaine Haddock. Le chiroptérologue est LE spécialiste des chauves-souris. Pas aidé par les histoires d'épouvante, le mammifère volant souffre, malgré lui, d'une terrifiante réputation. Longtemps associé au comte Dracula, le prédateur nocturne a heureusement vu sa côte quelque peu grimper au fil du temps. Le justicier de Gotham City, Batman le bien nommé, n'y est pas pour rien. « C'est vrai que Batman a redoré le blason de la chauve-souris, même s'il a, lui aussi, un côté sombre ! » nuance tout de même Elouan Meyniel. Une parole à prendre au sérieux puisque prononcée par un connaisseur du sujet. Et c'est peu de le dire. Chiroptérologue, c'est justement la profession exercée par Elouan, expert de « ces espèces qui ne laissent personne indifférent, qu'on les craigne ou qu'on les aime ». Il est aujourd'hui salarié de l'association Cawa qui sensibilise le grand public et les collectivités à la vie de la faune nocturne.

Pipistrelle et barbastelle

Le quadragénaire vient de garer sa voiture en plein centre de Saint-Guinoux. Il entrouvre l'arrière de sa camionnette pour y extraire de mini appareils que l'on croirait sortis d'un film d'espionnage. Ce sont des enregistreurs, de forme rectangulaire et d'un vert terreux comme pour mieux les camoufler. « On va aller étudier le déplacement des chauves-souris sur un couloir allant de Saint-Guinoux à Saint-Benoît-des-Ondes en passant par La Fresnais », détaille Elouan. Six enregistreurs vont être déposés au fil de cet

itinéraire et le temps d'une nuit afin de mieux cerner le quotidien de ces mammifères essentiels, car dévoreurs d'insectes indésirables. La représentation des différentes espèces, « connues au nombre de 18 pour l'instant sur le territoire de l'Agglo », intéresse tout autant le spécialiste.

Silence ! Ça enregistre

La première halte est marquée à la sortie du village, à hauteur d'un petit pont qui enjambe la rivière du Meleuc, juste avant le canal des Allemands. Pourquoi ici ? « Parce que les chauves-souris survolent l'eau pour boire, se déplacer et chasser » répond Elouan, occupé à nouer un de ses enregistreurs à la branche d'un arbre.

« Il faut que l'espace soit dégagé face au micro. On a besoin de bien entendre car chaque espèce a sa propre signature ». Une opération qu'il va répéter dans cinq autres lieux avant de nous donner rendez-vous d'ici quelques jours pour décrypter toutes ces données sonores.



Elouan doit s'assurer que l'espace est bien dégagé devant les enregistreurs afin de capter un son de qualité.



© Matthieu Ménage - Cawa

Le Grand rhinolophe, que l'on retrouve généralement à l'intérieur de bâtiments, est une espèce rare dont la présence sur notre territoire est particulièrement scrutée par Elouan.

Curieux de connaître les résultats ? scannez le QR CODE :



Nourrir l'Atlas de la biodiversité intercommunale

L'ensemble des acteurs présentés dans ce dossier participent, par leurs actions, à alimenter l'Atlas de la biodiversité de l'Agglo. Un outil participatif élaboré pour mieux connaître et protéger les écosystèmes du territoire. L'Atlas bénéficie des soutiens financiers du Fonds européen de développement régional (FEDER) et de l'Office français de la biodiversité.

Le cabinet des curiosités voyage dans l'Agglo

C'est un large meuble en bois noir découpé en une multitude d'ouvertures. À l'intérieur sont exposées pêle-mêle fouine empaillée, mues de différents reptiles ou encore peluches d'espèces d'oiseaux, tous observables localement. Plus qu'une simple fantaisie, ce cabinet des curiosités – c'est son nom – est un musée itinérant qui a vocation à « sensibiliser le public à la richesse du vivant qui existe dans nos 18 communes ». Ancien service civique au sein de l'Agglo, Abilio Guillemois connaît parfaitement l'objet. Le cabinet des curiosités, conçu par la collectivité en partenariat avec le réseau d'éducation à l'environnement Rive, a beaucoup voyagé. Du marché aux fleurs de Saint-Père au salon du livre de Saint-Guinoux, « les gens l'observaient dans le détail et s'interrogeaient. On était là pour partager de l'information et en dire plus sur les espèces et leurs écosystèmes respectifs », relate Abilio.

Ancien service civique à l'Agglo, Abilio Guillemois connaît par cœur le cabinet des curiosités.





De l'huître japonaise au ver marin, excursion dans les rochers cancalais

C'est le genre de sortie aux airs de carte postale. L'eau émeraude embrasse la plage du Verger et son cordon dunaire. La petite troupe progresse, elle, de rocher en rocher. On sautille au rythme des mares où subsistent quantité d'espèces vivantes. Déborah Collet, la guide du jour, mène la cadence, sans presser. La succession d'anfractuosités rocailleuses est autant d'occasions de stopper le regard : « Ça, c'est une balane. Ce n'est pas un mollusque mais un crustacé qui a la tête à l'envers, collée à la paroi ! », décrypte l'animatrice de l'association Al Lark, pointant du doigt ce qui s'apparente à un coquillage. Un pas supplémentaire lui suffit à peine pour repérer une huître japonaise, puis des patelles, ces gastéropodes « qu'il ne faut pas décrocher des rochers ». En soif de savoir, les 8 participants tendent l'oreille. Tous ont fait le déplacement à Cancale ce 8 octobre pour un atelier participatif,

La sortie était organisée par l'association Al Lark qui se donne pour mission de faire découvrir les richesses du patrimoine naturel de la baie du Mont-Saint-Michel, de Saint-Malo et sensibiliser à la fragilité de ces sites.



organisé dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité porté par l'Agglomération.

Jusqu'à « 30 000 individus » dans une hermelle

Recenser, voilà l'objet de leur venue. Mais qui ? Ou quoi ? Un ver marin, l'hermelle. Celle-ci forme, le long de la roche, des plaques quasi continues et alvéolées, semblables à un essaim d'abeilles. « L'hermelle va utiliser du sable et des coquillages pour se créer un tube où elle va vivre. À marée basse, elle ferme son tube à l'aide du sable. À marée haute elle en sort », vulgarise Déborah. « Savez-vous pourquoi il faut la préserver ? », questionne-t-elle. Les propositions fusent : « Pour nourrir

un prédateur ? », « Pour consolider le sable ? ». « Vous y êtes presque », répond l'animatrice. « Quand l'hermelle est bien formée, elle peut abriter jusqu'à 30 000 individus. Elle est donc indispensable à la chaîne alimentaire. Deuxième avantage : elle forme une barrière naturelle et lutte contre l'érosion une fois grande et bien structurée. Enfin, ce ver marin a une capacité de filtration qui permet d'avoir une eau de meilleure qualité. »

Maintenant, il n'y a plus qu'à signaler leur présence. Déborah invite les participants à utiliser l'application Reehab, conçue par l'Iframer. C'est simple : on prend la photo, on ajoute la localisation et on envoie. Les voilà enquêteurs du vivant !

Construire un nichoir pour mésange : un jeu d'enfant

Une visseuse, quelques planches en bois et de la documentation. Tout y est. Julien Guérinet est paré pour attaquer son animation du jour à Hirel. Un enfant s'approche, intrigué. « Je te propose que l'on construise ensemble un nichoir, ça te dit ? », lui lance le salarié de la SCIC Le Ruisseau, une coopérative qui œuvre en faveur de la transition écologique, alimentaire et solidaire. Lucas, 10 ans, acquiesce. « Qu'est-ce que tu voudrais faire ? », le questionne l'animateur tout en faisant défiler les pages plastifiées d'un classeur dans lequel sont recensées différentes espèces. « Tu vois, on peut faire plein de choses, y compris des nichoirs à bourdon. On utilise des pots de terre avec des trous pour y arriver ».

Des As de la bricole

Ce sera finalement un abri pour mésange. « Je veux percer ! », lance très vite l'enfant. Bien encadré par Julien, il passe à l'action et assemble des petites pièces en bois que l'animateur avait prédecoupées. Le voilà rejoint par son grand frère Matthias. Le tout prend forme en à peine quelques minutes. Les frangins, très débrouillards pour leur jeune âge, glissent même des conseils à Julien pour renforcer la structure. L'animateur leur renvoie la pareille en leur délivrant les consignes à suivre une fois le nichoir ramené à la maison. « Il ne faut jamais le poser en plein soleil, ni complètement à l'ombre. Et éviter de le positionner face aux vents dominants. Enfin, pensez bien à le mettre hors de portée des prédateurs. Lesquels à votre avis ? ». « Le chat » répondent en chœur Lucas et Matthias. « Oui. Il ne faut pas qu'il puisse l'atteindre depuis une branche. » Reçu cinq sur cinq !

Le stand était installé le 24 septembre à Hirel, dans le parc des Alleux.



Tarifs, horaires, animations... Ce qui va changer à AquaMalo

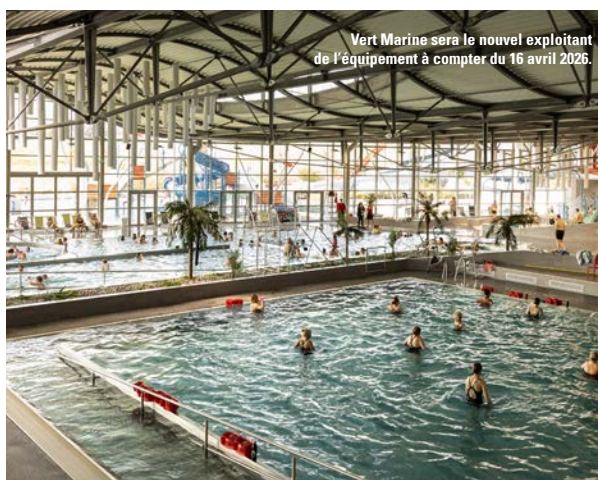
À partir du 16 avril 2026 et pour une durée de huit ans, l'entreprise Vert Marine exploitera le centre aqualudique. Un changement de gestionnaire qui amènera son lot de nouveautés tout en maintenant un haut niveau d'activités et d'animations.

AquaMalo met le cap vers un nouveau chapitre de son histoire. Le centre aqualudique d'envergure, au cœur duquel transitent plus de 500 000 passages par an, s'apprête à changer d'exploitant. Les élus de l'Agglo ont tranché le 11 décembre alors que le contrat de délégation de service public (DSP) qui lie la collectivité à son actuel gestionnaire arrive prochainement à son terme. Il s'agit d'une procédure par laquelle l'Agglo décide de confier l'exploitation de son infrastructure à un organisme privé. Dans le cas présent, c'est l'entreprise Vert Marine qui prendra la suite à compter du 16 avril 2026, pour une durée de huit ans.

1 / Des tarifs bloqués pendant 4 ans

Préoccupation centrale pour tout usager, le ticket d'entrée allait-il connaître une hausse ? Contrairement au contrat actuel qui prévoyait une indexation et donc une augmentation annuelle, les tarifs seront bloqués pendant quatre ans. Une seule hausse est prévue sur les huit ans, en 2030. Cette évolution s'illustra, à titre d'exemple, de la manière suivante :

- Ticket adulte résident basse saison : 7,10 euros puis 7,40 euros à compter de 2030.
- Ticket enfant résident basse saison : 5,90 euros puis 6,10 euros à compter de 2030.



- Entrée espace aquatique et bien-être : 21,50 euros puis 22,50 euros à compter de 2030.

2 / De plus grandes amplitudes horaires

Lors de la réalisation d'un audit de l'équipement, les usagers avaient exprimé leur souhait de disposer d'horaires plus adaptés à leurs besoins. Ce sera chose faite avec :

- En période scolaire : 2 h d'ouvertures hebdomadaires supplémentaires ;
- En petites vacances scolaires : 11 h d'ouvertures hebdomadaires supplémentaires ;
- En grandes vacances scolaires : 8 h d'ouvertures hebdomadaires supplémentaires.

Des nageurs s'estimaient pénalisés par des horaires de vacances scolaires appliqués à l'ensemble des zones académiques. Désormais, ces horaires ne concerneront que la zone B.

3 / Le programme d'apprentissage s'étoffe

De l'académie des p'tits nageurs à l'école de natation pour adulte en passant par le fitness, Vert Marine maintient une offre diversifiée qui permettra à chacun de retrouver ses activités. Certaines verront même leur nombre de séances légèrement progresser. Des jeunes aux moins jeunes, des scolaires aux sportifs, tous les utilisateurs s'y retrouveront. Pour s'en assurer, le futur délégataire prévoit d'augmenter le nombre de maitres-nageurs.

4 / Des nouveautés au rayon des animations

AquaMalo est et restera aussi un lieu de fête et de rencontres pour tous âges. L'ensemble des usagers pourront retrouver une série d'activités avec des nouveautés. Seront ainsi dispensées des séances d'aqua cross training, d'aquaphobie, de pilates et organisés des journées sauvetage, une soirée hawaïenne ou encore un après-midi jeux vidéo.

Un programme conséquent d'entretien du bâtiment

Une attention particulière sera portée à l'anticipation du vieillissement de l'équipement, avec un financement conséquent dédié à l'entretien courant, afin de continuer de bénéficier d'une structure propre et sécurisée. Vert Marine procédera au recrutement de quatre postes spécialement dédiés à ces tâches.

Création d'une salle polyvalente et rénovation du Kamikaze

Vert Marine fera sortir de terre une salle polyvalente multimédia de 65 m² qui pourra accueillir des conventions et séminaires. Elle pourra également être mise à disposition de l'Agglo et des associations conventionnées avec AquaMalo, pendant plusieurs jours de l'année.

Pour la partie ludique, l'actuel terrain de volley-ball va laisser place à un bateau pirate, une pyramide de cordage 3D ou encore une tyrolienne double. Enfin, l'ensemble des toboggans, dont le « Kamikaze », visible depuis la quatre voies, seront rénovés à deux reprises.





Le chantier s'est déployé sur le parking d'AquaMalo.

Bientôt 1 106 panneaux solaires sur le parking du centre aqualudique

On s'affaire sur le parking d'AquaMalo. Des techniciens procèdent à l'installation de trois charpentes métalliques, appelées ombrières et destinées à couvrir une bonne centaine de places de stationnement. Sur leur partie supérieure seront apposés pas moins de 1 106 panneaux photovoltaïques, au terme d'un chantier qui s'achèvera en mars 2026. Trois autres mois seront ensuite consacrés aux branchements et raccordement au réseau d'électricité, pour une mise en service avant l'été 2026. « Après l'installation, dès 2019, d'une chaudière bois ou la récupération des eaux de pluie pour les sanitaires, la pose d'ombrières s'inscrit dans la volonté des élus de l'Agglomération de limiter l'impact environnemental du centre aqualudique et de développer les sources d'énergies renouvelables » détaille Morgane Perrette au service Transition écologique de l'Agglo.

« Les panneaux fonctionnent même lorsque le temps est nuageux »

« Les cellules photovoltaïques des panneaux convertissent la luminosité captée en électricité, explique Emilien Carlo, chargé d'opérations chez Émeraude Solaire, société maître d'œuvre de

l'opération. S'ils sont plus efficaces par grand soleil, les panneaux fonctionnent même lorsque le temps est nuageux. Des appareils — les onduleurs — transforment l'électricité solaire en électricité utilisable, injectée dans le réseau public de distribution. » Morgane Perrette poursuit : « L'électricité produite par les panneaux alimentera une boucle d'autoconsommation collective : une électricité verte, locale, partagée entre plusieurs acteurs à proximité. AquaMalo achètera un volume d'électricité équivalent à celui produit par ses panneaux. »

Huit bornes de recharge pour les voitures

Outre la production d'électricité, les ombrières permettront de stationner son véhicule à l'abri des éléments. Le parking sera également équipé de bornes de recharge électrique avec six points de 22 kW AC (charge normale) et deux de 50 kW DC (charge rapide). L'installation est confiée à la société Drop'n Plug, experte en solution de recharge électrique.

Combien ça coûte ?

C'est une opération blanche pour AquaMalo qui met son parking à disposition d'Émeraude Solaire afin que l'entreprise exploite les ombrières pendant 30 ans, en échange d'un loyer. Le centre aqualudique achètera l'électricité de la boucle d'autoconsommation collective à Émeraude Énergie, filiale d'Émeraude Solaire, à un prix bloqué pendant 20 ans.

21 litres d'eau en moins par baigneur

Si la pose de ces ombrières n'est pas liée au renouvellement de délégation de service public (voir page de gauche), le futur exploitant d'AquaMalo s'est engagé à mener des efforts pour optimiser le mix énergétique de la chaudière bois-gaz (70 % de bois contre 48 % aujourd'hui) et revoir à la baisse les consommations. Cela s'illustrera par le passage de 126 litres d'eau utilisés par baigneur, actuellement, contre 105 litres demain. Même chose pour l'électricité avec une réduction de 12 % de la consommation prévue.

Face aux cybercriminels, la partie n'est pas jouée d'avance

Les administrations publiques, y compris locales, font régulièrement l'objet de menaces et d'attaques informatiques. En réponse, ces dernières se forment pour s'en prémunir et peuvent aussi compter sur le soutien de structures spécialisées sur le sujet.

Depuis son lancement en novembre 2023, Breizh Cyber porte assistance sans relâche. Ce « centre de réponse aux incidents de cybersécurité », déployé par la Région Bretagne, a déjà traité plus de 250 incidents et signalé « près de 120 vulnérabilités critiques » auprès d'entités bretonnes. La structure décode pour nous les profils des hackers et le but qu'ils poursuivent :



Des groupes de cybercriminels étrangers sont bien souvent à l'origine des piratages.

Qui se cache derrière Breizh Cyber ?

Breizh Cyber est constituée de deux analystes cyber en charge des incidents, de la veille et de la communication. Un apprenti qui s'occupe du développement des outils d'analyse complète l'équipe. La mission de la structure est de porter assistance aux victimes de cyberattaque (entreprises, associations et collectivités locales en Bretagne), quel que soit le type d'incident.

Qui sont les cybercriminels qui s'en prennent aux collectivités territoriales bretonnes et pourquoi passent-ils à l'action ?

Ce sont des groupes de cybercriminels étrangers avec un unique objectif lucratif. Les données volées, dont certaines peuvent être achetées sur des forums, ont une valeur marchande sur le dark web*. Ces dernières sont ensuite utilisées pour

mener d'autres attaques de type hameçonnage. L'utilisation des informations personnelles (nom, prénom, date et lieu de naissance, etc...) permet à l'attaquant d'usurper une identité et de rendre l'hameçonnage crédible en se faisant passer pour un conseiller bancaire, par exemple.

Quelles sont les attaques types ?

Les incidents les plus fréquents sont les compromissions de comptes cloud comme pour Microsoft 365 ou Gmail, victimes d'un hameçonnage imitant la fenêtre d'authentification pour voler les identifiants et mots de passe. Autre cas de figure : un mail souvent reçu depuis la messagerie d'un compte préalablement compromis, ce qui rend le mail tout à fait légitime puisque l'expéditeur se trouve être un contact connu. Celui-ci propose de cliquer sur un lien qui conduit la victime sur un site internet piégé, soit pour voler les mots de passe enregistrés dans

le navigateur, soit pour télécharger un code malveillant sur l'ordinateur de la victime.

Le troisième type d'attaque le plus fréquent est le rançongiciel qui vole et crypte les données avec la promesse incertaine de les rendre en échange d'une rançon payée en cryptomonnaie.

* Le dark web est une partie d'internet accessible avec un navigateur spécifique qui a pour objectif premier d'opérer dans l'anonymat.



Les 3 conseils de Breizh Cyber

- 1. Posséder un système de détection, sorte d'antivirus intelligent capable d'identifier un comportement anormal sur l'ordinateur. Celui-ci est supervisé depuis un centre opérationnel à l'instar d'une alarme de bâtiment.**
- 2. Sauvegarder ses données hors ligne qui ne doivent pas être accessibles depuis son ordinateur. En cas d'attaque par rançongiciel, elles seront les seules données encore exploitables pour une reprise d'activité.**
- 3. Créer une authentification multifactor (code à valider plus mot de passe). Elle sera le seul rempart en cas de vol de mot de passe.**

Le cadastre d'un cimetière bloqué, l'enterrement empêché

La mairie de Betton et le centre hospitalier de Rennes en 2023, la mairie de Bain-de-Bretagne en février 2025 sont parmi les victimes des cybercriminels. Des attaques qui entraînent des fuites de données, une perturbation du fonctionnement des structures avec des conséquences potentiellement graves, pour les services de santé notamment.

Plusieurs semaines sont souvent nécessaires pour un retour partiel à la normale. Autres exemples des conséquences de ces actes criminels 2.0 : le cadastre d'un cimetière rendu inaccessible empêchant tout enterrement, le logiciel de commande de nourriture d'une cantine scolaire bloqué, la billetterie de la piscine publique hors service...



Les agents de l'Agglo mis à l'épreuve

« Il suffit d'un seul faux pas et en avant la musique ». Michel Urvoy ne prend pas les menaces cyber à la légère. Depuis son ordinateur, le responsable sécurité des systèmes d'information de l'Agglo et des villes de Saint-Malo et Cancale veille au grain. De la prévention, l'agent en use, à raison. Mais au-delà des simples avertissements, celui qui est aussi délégué à la protection des données, met les équipes face à leurs responsabilités. À plusieurs reprises et dans la plus grande discrétion, Michel Urvoy a mis à l'épreuve l'ensemble des agents. Des pièges similaires à ceux échafaudés par les cybercriminels leur ont été tendus. Un mail anodin adressé parmi la myriade de ceux qui alimentent les boîtes mail professionnelles.

De fausses campagnes de piratage

Des « campagnes » ont ainsi été orchestrées à l'insu des services. L'une des plus récentes s'est



Philippe Soulier (debout) et Michel Urvoy ont testé ensemble la réaction des agents à des tentatives d'hameçonnage.

articulée en trois types d'envois : « Un premier message dont le but était de récupérer l'identifiant et le mot de passe du destinataire. Un deuxième où il était indiqué à la personne que son compte allait être supprimé, sauf si elle cliquait sur le lien qui lui était envoyé. Et un dernier plus poussé où il fallait ouvrir un PDF puis télécharger du contenu avec un mot de passe à renseigner. Là, ça commençait à être costaud. Tous les voyants étaient au rouge pour que les gens comprennent bien qu'il y avait danger. »

« La faille humaine est de plus en plus prépondérante sur la faille technique »

Son supérieur, Philippe Soulier, à la tête de la Direction mutualisée des ressources numériques (DMRN), est le seul dans la confiance. Un bon moyen pour éviter toute fuite et ainsi tout risque de faire capoter ces simulations grandeur nature.

Et c'est tant mieux. Ces tests doivent faire de ces agents des internautes avertis sur le sujet. « On sait que le risque zéro n'existe pas. Mais tout ce travail de sensibilisation permet de limiter les intrusions, au même titre que tout l'arsenal de logiciels que nous déployons », explique Philippe Soulier. Les antivirus privilégiés, très poussés en matière de sécurité, sont évidemment indispensables, mais ne peuvent suffire à endiguer, à eux seuls, ces assauts répétés. « Les attaquants font toujours plus mal. Et la faille humaine est de plus en plus prépondérante sur la faille technique », alerte Michel Urvoy. C'est en étant conscients de ce péril que les agents peuvent former, ensemble, un rempart crédible face à des cybercriminels devenus redoutables.



« C'était une expérience épuisante »

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a vu les choses en grand. Autorité reconnue en matière de cybersécurité et de cyberdéfense, la structure interministérielle a coordonné, le 18 septembre, une simulation à l'ampleur inédite. De la métropole française aux territoires ultra-marins, du monde de l'entreprise à celui du public, plus de 1 000 organisations ont participé à un exercice de gestion de crise cyber. L'Agglo en était. À 8h pétante, une intrusion malveillante a provoqué l'interruption massive des services. L'éphémère cellule de crise composée d'une dizaine de personnes s'est aussitôt mise en branle. L'objectif : analyser la menace, la juguler et assurer un maintien, même partiel, de l'activité en faisant primer la sécurité des administrés. Les cerveaux sont vite entrés en surchauffe et aussi artificielle que soit cette simulation, il n'y avait pas de place pour le relâchement. C'est le souvenir qu'en garde l'une des agents de l'Agglo : « C'était une expérience épuisante, car nous étions dans une attention permanente, à vérifier le flux d'information qui nous parvenait depuis différents canaux. Mais l'exercice était très instructif. Il nous a permis de déceler nos axes de progression et identifier ce vers quoi nous devons tendre pour répondre à ces enjeux cybers. »



Une dizaine d'agents de l'Agglomération ont participé à l'exercice de gestion de crise cyber organisé par l'ANSSI le 18 septembre.

De Saint-Méloir à Miniac, en tournée avec le service d'enlèvement d'objets à domicile

L'Agglo a lancé « La Récup ! », un service gratuit de ramassage d'objets chez les particuliers.

Pour en savoir plus, on s'est invité à bord du camion d'Emmaüs, qui est chargée de la collecte avec les associations du Lien et de La Petite boucle. Reportage.



Mahmadou et Mathieu ont récupéré le buffet et le meuble de Danielle, tous deux en excellent état.

Il est 9 heures 30 ce samedi 8 novembre quand Mathieu, de l'association « Le Lien », arrive à Emmaüs pour monter dans le camion qui lui est mis à disposition. Pour cette matinée de ramassage, il est aidé de Mahmoudou, compagnon d'Emmaüs. Deux missions les attendent sur les communes de l'Agglo, « Saint-Méloir-des-Ondes avant de rejoindre Miniac-Morvan », indique Mathieu. En amont, les rendez-vous ont été fixés et les consignes expliquées par l'association La Petite Boucle, chargée de planifier les interventions (voir ci-contre).

Du barbecue au buffet

« Il y a un barbecue, une commode, un fauteuil électrique et un fauteuil de bureau » explique la Mélorienne qui les accueille, en désignant les objets destinés à une seconde vie. Consignes respectées : ils sont à disposition dans le garage, prêts à l'enlèvement. En deux temps, trois mouvements, ils sont emportés par Mathieu et Mahmoudou puis sanglés à l'intérieur du camion. Le point est fait avec la propriétaire et

cette dernière contresigne la liste des objets emportés. Première mission accomplie !

En direction de la seconde adresse à Miniac-Morvan, le GPS semble quelque peu déboussolé... Qu'à cela ne tienne, Mathieu contacte directement Danielle qui le guide jusqu'à son domicile. « J'ai été informée de la mise en place de ce service par la presse locale. Je le trouve indispensable pour les personnes qui cherchent à se débarrasser d'objets dont elles n'ont plus l'utilité et qui n'ont

pas forcément le moyen de les transporter. Je vais en faire la publicité ! » se réjouit-elle. Le buffet et le meuble bas qu'elle voit partir sont en très bon état et trouveront rapidement un heureux acquéreur.

Quelle suite pour les objets ?

Il est déjà midi quand notre duo du jour regagne le parking de l'association Emmaüs. Sitôt, d'autres compagnons viennent aider à décharger la collecte de la matinée. Certains objets rejoignent directement la salle d'exposition en vue d'une vente prochaine, d'autres seront reconditionnés et les plus abîmés finiront dans la benne d'Emmaüs. « Nous expliquons bien que nous ne sommes pas un service d'emport des encombrants mais cela arrive que les personnes chez qui nous nous rendons évaluent mal l'état de vétusté des objets à donner. Quand c'est possible, nous les emportons pour les destiner à la benne » tient à préciser Mathieu. Une fois le déchargement terminé et les objets pris en compte, les bordereaux sont remis

à l'association Emmaüs, pour la traçabilité. Le camion est balayé et les clés restituées. La fin de service est actée aux environs de 12 heures 30, avec la satisfaction d'avoir rendu service et participé à cette boucle vertueuse.

« 100 rendez-vous pris » en un mois et demi

La Petite boucle, start-up malouine, a un rôle prépondérant au sein du consortium complété par Emmaüs et Le Lien. En plus de son activité habituelle, l'entreprise, forte de six serials pédaleurs, participe, elle aussi, à la collecte des objets, dans le centre de Saint-Malo essentiellement, quand le camion d'Emmaüs gère les communes de l'Agglo. Rencontré fin novembre, Alexandre Euzenat, fondateur de la Petite Boucle explique : « à côté de cela, nous gérons les appels sur le numéro vert (0801 793600) les lundi, mercredi et vendredi de 13 à 17 h pour l'organisation et l'optimisation des tournées en lien étroit avec Sylvie Hamel, la directrice du Lien. Nous recueillons aussi les données : depuis le 6 octobre, 150 appels, 100 rendez-vous de pris, et déjà 60 collectes à parts égales sur Saint Malo et son Agglo ». Des chiffres qui prouvent d'ores et déjà la nécessité de ce service solidaire d'économie circulaire et de service à la personne, sur fond d'insertion professionnelle.



À La Petite boucle, Axel et Léo participent à la prise de rendez-vous et au ramassage des objets.

La commission d'attribution des logements sociaux s'appuie sur toute une série de critères pour évaluer les demandes.



Obtention d'un logement social : qui est prioritaire ?

L'Agglo a publié un guide dans lequel figure l'ensemble des critères pris en compte dans l'attribution des logements sociaux. Un outil essentiel pour tout demandeur, y compris ceux qui s'ignorent.

En France, 70 % des ménages sont éligibles à l'une des trois catégories de logements sociaux : des loyers très modérés pour les ménages les plus modestes aux loyers intermédiaires pour les demandeurs plus aisés. Une réalité dont peu de réels prétendants ont certainement conscience. Les modalités d'accès à ces logements peuvent leur apparaître tout aussi floues. Pour éclaircir le sujet, l'Agglomération a publié un petit guide. On y trouve, à l'intérieur, un panel d'informations indispensables pour bien préparer sa demande et mieux saisir les éléments qui rendront un dossier prioritaire sur un autre. C'est ce qu'on appelle la « cotation ».

19 critères retenus

La commission chargée d'attribuer les logements se réfère ainsi à une série de 19 critères. Ces derniers portent aussi bien sur le logement actuel du demandeur, ses ressources, sa situation

personnelle et professionnelle que sur l'ancienneté de sa sollicitation. Les critères sont affinés entre exigences nationales et spécificités locales puis évalués à l'aide d'une grille de notation. Comme pour un examen, plus on a de points, plus la probabilité que notre dossier soit bien classé est grande. Mais tout ne se résume pas en un simple calcul mathématique. La commission reste souveraine et, tout en s'appuyant sur ces résultats, alloue un logement au demandeur le plus légitime à s'y installer.

Du dépôt de la demande à l'attribution du logement

Le guide détaille également, étape par étape, le suivi du dossier, du dépôt par le demandeur sur le site demandelogement35.fr jusqu'à l'obtention finale du bien. Lorsqu'un logement est disponible, la commission d'attribution identifie un requérant. Le contact est pris avec le demandeur choisi afin de vérifier avec lui l'ensemble des pièces justificatives. Son dossier est ensuite présenté à la commission qui lui adresse ou non son feu vert.



Scannez le QR CODE pour parcourir le guide !



L'Agglomération a également édité un guide à destination des professionnels du domaine. Il peut être consulté en scannant ce QR CODE

Une Maison France services ouvre ses portes à Miniac-Morvan

Après Saint-Malo et Cancale, c'est au tour du sud du territoire de l'Agglo de disposer de sa propre Maison France services. Un lieu ouvert 5 jours par semaine où les habitants pourront bénéficier d'une aide précieuse dans leurs démarches administratives.

Depuis janvier 2025, des permanences France services se tiennent dans la totalité des 18 communes qui composent l'Agglo. Toutes les une à trois semaines et à compter d'une demi-journée, des conseillers font le déplacement, majoritairement en mairie, pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives. Des retraites, aux allocations familiales en passant par les impôts... Leur bonne appréhension relève d'un certain savoir-faire, que ni la sagesse de l'âge, ni la connaissance des outils numériques ne garantissent de maîtriser. Ces permanences établissent un premier rééquilibrage territorial, au regard des deux

Maisons France services de Cancale et Saint-Malo, accessibles cinq jours sur sept dans des locaux fixes. Mais l'Agglo veut aller plus loin. Et ce sera chose faite avec l'ouverture prochaine d'un troisième site à Miniac-Morvan, stratégiquement situé donc, dans le sud du territoire.

Quand ouvrira-t-elle ?

L'ouverture est prévue courant février 2026. Les Miniacois mais également les habitants des communes environnantes pourront s'y rendre du lundi au vendredi à des horaires différenciés et consultables ci-dessous. L'espace couvrira un volume de 24 heures hebdomadaires.

Où se situera précisément cette Maison France services ?

Dans un premier temps, des algécos installés sur le parking face au cimetière feront office de bureaux temporaires. Temporaires, car le souhait final est d'implanter cette Maison France services dans l'ancienne poste, un lieu emblématique de la commune. Plusieurs mois de travaux sont nécessaires pour mettre aux normes cette grande bâtisse en pierre bretonne et la rendre ainsi accessible à tous les publics.

Quels services y trouvera-t-on ?

Deux agents seront présents pour recevoir, avec ou sans rendez-vous, les visiteurs et les épauler. Des ordinateurs en libre accès seront aussi mis à disposition afin que chacun puisse réaliser ses démarches en autonomie. En parallèle, une conseillère organisera, durant l'année, des ateliers d'apprentissage aux outils numériques. L'inclusion en la matière étant un sujet sur lequel l'Agglo s'engage concrètement, au travers, notamment, de sa compétence dédiée aux solidarités.

À terme, la Maison France services, labellisée par l'État, sera située dans le bâtiment de l'ancienne poste de Miniac.



Horaires d'ouverture

Lundi :	9h à 12h	14h à 17h
Mardi :	Fermé le matin	14h à 17h
Mercredi :	9h à 12h	Fermé l'après-midi
Jeudi :	9h à 12h	14h à 17h
Vendredi :	9h à 12h	14h à 17h

Avec le décès de Claude Renoult, l'Agglo perd son ancien président

L'ancien maire de Saint-Malo, décédé le 18 décembre dernier, occupait également le poste de président de l'Agglo de 2014 à 2020. Un mandat durant lequel l' élu malouin aura notamment renforcé les compétences de la collectivité.



Claude Renoult aux côtés de l'ex-ministre des Sports, Roxana Maracineanu, le 10 juillet 2020 lors de l'inauguration d'AquaMalo.

L'Agglomération a perdu son ancien président. Claude Renoult s'est éteint le 18 décembre 2025 à l'âge de 77 ans.

Ancien ingénieur, il avait occupé, le temps d'un mandat, les plus hautes fonctions au sein de la collectivité, de même qu'à la mairie de Saint-Malo. Six années, de 2014 à 2020, durant lesquelles l' élu aura eu à cœur de renforcer les compétences de Saint-Malo Agglomération. C'est sous Claude Renoult qu'un certain nombre d'entre elles ont été transférées à la collectivité ou tout simplement prises par cette dernière : l'assainissement, le tourisme, la qualité de l'air, la politique de la ville, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations ou encore la petite enfance.

AquaMalo, zone des Fougerais, renaturation de la pointe de la Varde...

Dans les faits, cette montée en puissance s'est également traduite par l'aboutissement de chantiers qui ont concrètement changé la vie des habitants et acteurs du territoire.

Le Malouin est l'un des principaux artisans du projet AquaMalo, un équipement ludique et sportif qui, par sa conception avant-gardiste, rayonne encore aujourd'hui au-delà de nos communes.

La création de la zone d'aménagement concerté des Fougerais, à Saint-Malo, est aussi à mettre à son compte. Un poumon économique où se

côtoient une trentaine d'entreprises de l'industrie, du tertiaire et de la logistique.

En matière de cadre de vie, l'ex-président avait suivi de près toute la renaturation de la pointe de la Varde. L'Agglomération portait alors le comité de suivi environnemental de ce dossier.

Ces quelques exemples ne résument pas, à eux seuls, l'entièreté de l'action de Claude Renoult mais illustrent bien la dynamique que le Malouin souhaitait insuffler.

À son épouse, à ses enfants et à son petit-fils, le Président de Saint-Malo Agglomération, les conseillers communautaires et l'ensemble du personnel présentent leurs sincères condoléances.

ROULER DE NUIT ?



Plus visible,
plus tranquille.

**Vélo
MAT**

Un service de
Saint-Malo Agglomération

Bien équipé, c'est mieux.

